

L' économie politique d' Uriage

Carime AYATI, professeur agrégé d'économie à l'École nationale supérieure de physique de Grenoble

Les événements qui se sont déroulés à l'École nationale des cadres d'Uriage (ENCU) durant la deuxième guerre mondiale ont donné lieu à une violente polémique. Accusés, en 1981, par Bernard-Henri Lévy de représenter « la quintessence du pétainisme »¹, ses représentants n'ont eu de cesse de défendre et de justifier leurs positions d'alors². Il semble qu'aujourd'hui les historiens leur donnent raison, contre ces dénonciations accusatrices³.

Afin de lever d'emblée des confusions encore tenaces, un rapide historique s'impose. L'idée de créer une École nationale des cadres revient principalement au capitaine de cavalerie Pierre Dunoyer de Segonzac. L'objectif est de doter la nation de cadres capables d'organiser la société future, celle qui suivra la libération à venir, dont on ne doute pas, à peine l'armistice signé, qu'elle verra le jour. Pour Dunoyer de Segonzac, l'armistice n'est en effet que partie remise, et il ne doit en aucun cas signifier une démission définitive du maréchal Pétain et de la France. C'est pourquoi la ligne générale s'annonce maréchaliste. L'École voit le jour en août 1940, à la Faulconnière, près de Gannat (Allier). Le premier stage commence le 16 septembre. Dès novembre 1940, l'École s'installe au château d'Uriage (Isère). Les stages vont se succéder, dans une ambiance générale toujours fidèle au Maréchal, quoique de plus en plus éloignée de la ligne officielle de Vichy. L'indépendance croissante de l'esprit d'Uriage se mesure en effet à la montée des tensions qui s'accroît au cours de l'année 1941, avec comme point d'orgue la visite de Darlan à l'École en juin de cette année. Les pressions venant de Vichy sont désor-

mais de plus en plus évidentes et pesantes. Elles deviennent franchement menaçantes quand Laval est rappelé au gouvernement (printemps 1942). C'est ainsi qu'on exige de Segonzac de se séparer d'une des figures emblématiques de l'École: E. Mounier. Finalement, un décret de Laval du 27 décembre 1942 signe la fermeture de l'École, qui prend acte le 1^{er} janvier 1943. Ses membres basculent alors définitivement dans la Résistance, le château d'Uriage accueillant par la suite l'école de la milice.

Les principaux protagonistes de cet épisode, permanents ou occasionnels, sont issus de milieux divers. Outre Dunoyer de Segonzac, un militaire, on trouve des intellectuels comme E. Mounier, bien sûr, mais aussi J. Lacroix, H. Beuve-Méry, J. Dumazedier, P.-H. Chombart de Lauwe, des membres de l'église, avec l'abbé de Naurois, des professeurs d'université comme P. Reuter, R. Mossé, J.-J. Chevallier et J.-M. Jeanneney. Certains stagiaires resteront à l'École, comme J.-M. Domenach, d'autres seront des représentants ultérieurs de l'esprit d'Uriage, comme S. Nora. Tous ont concouru, à leur façon, à forger une « pensée d'Uriage ». L'objet de cet article est d'en examiner la dimension proprement économique.

UNE PENSÉE CRITIQUE ET SYNCRÉTIQUE

La pensée d'Uriage se présente comme une pensée critique et synchrétique. Affirmant que la société française est en crise, le discours s'inscrit contre les solutions disponibles et propose une voie nouvelle. La crise dont il est question est rien moins qu'une crise de civilisation. Elle dépasse largement le cadre de la crise économique quand bien même l'économie en est une partie essentielle. La crise est fondamentalement spirituelle. Les grandes figures de l'École partagent cette vision, qu'ils avaient déjà dans les années trente. Ainsi H. Beuve-Méry, s'appuyant sur Péguy et Valéry, développe-t-il lors d'un stage à l'ENCU (juillet 1941) cette thèse que « la crise est l'aboutissement de cinq siècles de rationalisme et d'un siècle de progrès matériel »⁴. Dès 1936, E. Mounier

1. B.-H. Lévy, *L'idéologie française*, Grasset, Paris, 1981.

2. La controverse est présentée par P. Bitoun, *Les Hommes d'Uriage*, La Découverte, Paris, 1988, chapitre préliminaire.

3. Sur ce point, le présent article s'appuie sur B. Comte, *Une utopie combattante*, Fayard, Paris, 1991.

4. B. Comte, *op. cit.* p. 233.

développait pour sa part l'idée que « l'importance exorbitante prise aujourd'hui par le problème économique dans les préoccupations de tous est le signe d'une maladie sociale »⁵.

Les penseurs d'Uriage ne sont certes pas les seuls à tenir ces propos. Ils vont cependant chercher à se démarquer nettement des doctrines en cours à l'époque, contestant soit leur fond matérialiste, soit leur individualisme, soit les deux, opérant ainsi un regroupement entre libéralisme et totalitarisme d'une part, libéralisme et marxisme d'autre part. À Uriage, plus personne ne veut du monde d'hier. On considère en effet que «... les régimes individualistes parlementaires et les régimes totalitaires étaient les deux faces de la même réalité »⁶. On cherchera ainsi à se démarquer de l'individualisme du libéralisme, de l'organicisme (donc de la pensée de Vichy) et du totalitarisme. Ce dernier est contesté au nom de son anti-relativisme, c'est-à-dire de son totalisme méthodologique, de son anti-intellectualisme et de l'anti-personnalisme individualiste qu'il partage avec le libéralisme⁷. De même s'oppose-t-on, à Uriage, à toute forme d'organisation sociale, libérale ou fasciste, qui aboutit en définitive à une dictature de l'argent⁸. De toutes ces doctrines, c'est sans aucun doute le marxisme qui est la plus épargnée. Cependant, la doctrine marxiste et, surtout, l'organisation sociale de type communiste sont l'objet de critiques permanentes en raison de leur matérialisme, d'une conception de la révolution restreinte au prolétariat et d'une vision du bien commun qui écrase la personne sous la totalité sociale. Il importe de remarquer que ces critiques, exprimées dans les années trente chez des auteurs comme Mounier, Lacroix et Mossé, sont exposées à l'ENCU dès la fin de l'année 1940, notamment par Chombart de Lauwe (critique des fascismes italien et allemand) et l'abbé de Naurois (rejet des totalitarismes : communisme, fascisme et nazisme)⁹. La quatrième voie que l'on défend à

Uriage est celle d'une révolution spirituelle (contre le matérialisme) et communautaire (contre l'individualisme et le totalitarisme) : « Au prix d'un redressement moral, une communauté non totalitaire est possible »¹⁰. Tel est l'enjeu révolutionnaire exposé par H. Beuve-Méry dans la revue *Esprit* de mars 1941 : « La révolution la plus actuelle, la plus jeune, celle qui dépasse à la fois le marxisme et le nationalisme, postule une exigence spirituelle *sine qua non* : la restauration du primat de l'homme, du primat de la personne ordonnée à une fin qui la dépasse »¹¹. Les deux principes de la révolution à mettre en œuvre sont donc le respect de la personne et le service de la communauté¹². Cependant, ces principes ne sont pas une création intellectuelle ex nihilo, ils se veulent la synthèse d'idéaux traditionnels séculaires particulièrement propres à la nation française, l'humanisme et le patriotisme en particulier¹³. C'est pourquoi la pensée d'Uriage est syncrétique.

La diversité des participants à l'ENCU est un premier indice de cette aspiration au syncrétisme. Militaires, religieux, ouvriers, intellectuels marxistes et catholiques, industriels et hauts fonctionnaires se côtoient dans des activités où la pratique sportive, le travail manuel, participent tout autant que les conférences et discussions au développement d'une éthique communautaire. Mais c'est dans la référence à Péguy que se lit nettement le syncrétisme de la pensée : « Plus tard, quand cette crise tragique de l'histoire aura été franchie et aura porté ses fruits, trois noms peut-être domineront l'époque : Marx, Nietzsche et Péguy... Péguy, dans son refus des familles closes et des âmes habituées, dans ses appels incessants aux hommes de toute obédience pour qu'ils ne trichent pas, dans l'unité profonde de son socialisme, de son nationalisme et de son christianisme, présage et résume les conditions essentielles d'un humanisme retrouvé, d'un nouvel âge du monde. »¹⁴. Mounier appellera sans

cesse à la réalisation de cette unité, au nom du primat d'un spirituel réalisant la fusion de trois mystiques : chrétienne, républicaine et socialiste¹⁵. Le creuset ou s'opère la fusion, c'est la personne.

Le personnalisme de Mounier apparaît donc comme le socle de la pensée d'Uriage¹⁶ : « Nous appelons personnaliste toute doctrine, toute civilisation affirmant le primat de la personne humaine sur les nécessités matérielles et sur les appareils collectifs qui soutiennent son développement. »¹⁷. Si le personnalisme s'annonce... « par-delà le fascisme, le communisme et le monde bourgeois décadent... »¹⁸, c'est qu'il repose sur la personne, concept qui se veut intermédiaire et étranger à la fois à ceux d'individu et de totalité. La personne, « être de communauté et de liberté, de particularisme et d'individualisme, de nature et d'histoire... »¹⁹, est avant tout « un être spirituel »²⁰, mais c'est d'un spiritualisme de l'engagement qu'il s'agit, qui, s'il est partagé par tous, permettra, via un processus révolutionnaire, d'édifier une civilisation personnaliste, «... une civilisation dont les structures et l'esprit sont orientés à l'accomplissement comme personne de chacun des individus qui la composent. Les collectivités naturelles y sont reconnues dans leur réalité et dans leur finalité propre, différente de la simple somme des intérêts individuels et supérieure

5. E. Mounier, « Manifeste au service du personnalisme », *Esprit*, n° 49, octobre 1936, p. 7.

6. J.-M. Domenach, in M. Bitoun, *op. cit.* p. 81.

7. J.-J. Chevallier, in M. Bitoun, *op. cit.* p. 78.

8. B. Comte, *op. cit.* p. 197.

9. B. Comte, *op. cit.* p. 83-94.

10. J.-J. Chevallier, in B. Comte, *op. cit.* p. 111.

11. H. Beuve-Méry, « Révolutions nationales, révolution humaine », *Esprit*, mars 1941.

12. B. Comte, *op. cit.* p. 234.

13. M. Bitoun, *op. cit.* p. 72.

14. H. Beuve-Méry, « Péguy et la révolution du XX^e siècle », in B. Comte, *op. cit.* p. 149.

15. B. Comte, *op. cit.* p. 107 et 240.

16. C'est ainsi qu'il se trouvera à la base de la vision de l'économie développée à l'ENCU, combiné à une forte volonté planiste, chez R. Mossé notamment.

17. E. Mounier, *op. cit.* p. 7.

18. *Id.* p. 57.

19. M. Bitoun, *op. cit.* p. 79.

20. E. Mounier, *op. cit.* p. 57.

aux intérêts de l'individu matériellement pris. Elles ont néanmoins pour fin dernière de mettre chaque personne en état de pouvoir vivre comme personne, c'est-à-dire de pouvoir accéder au maximum d'initiative, de responsabilité, de vie spirituelle.»²¹.

De Mounier aussi procède la conception générale d'un Ordre, mélange d'élitisme et de spiritualisme, qui apparaît et se précise à partir de 1941²²: «Ce ne sont pas les masses qui font l'histoire, mais les valeurs qui agissent sur elles à partir de minorités inébranlables.»²³. L'Ordre exprime la synthèse des valeurs développées à Uriage. C'est sur lui que devra se bâtir la nouvelle société, parce qu'il incarne les valeurs personnelles et communautaires. Ici aussi, il ne s'agit pas d'une conception à proprement parler nouvelle: la pensée d'ordres religieux ou politique a pour ainsi dire toujours existé. À l'ENCU, l'Ordre se veut nouveau car fondamentalement civil: «Mais entre l'Église et le parti, il y a place pour un Ordre dont la véritable raison d'être ne serait ni la religion ni la politique, mais l'homme, pris dans son intégrité, en agissant plus particulièrement sur les cadres du monde temporel.»²⁴. L'Ordre défendu à Uriage est une «religion civile»²⁵, à laquelle chacun s'engage à adhérer de façon solennelle. Exprimant la volonté de libérer l'homme sur les plans économique, social et spirituel, le refus d'une justification des moyens par les fins, louant les vertus de l'éducation, valorisant le groupe, l'action, la loyauté et l'amitié, L'Ordre n'est autre qu'une nouvelle Utopie²⁶.

Car en effet, au-delà de la volonté de dépasser les clivages traditionnels opposant l'individu à l'État²⁷, il s'agit de prôner rien moins que la réalisation d'un homme nouveau, «... dont la libération matérielle doit permettre la libération spirituelle.»²⁸. Le tout dans un cadre national d'abord, puisque, à suivre J. Lacroix (l'autre philosophe avec Mounier), «La Nation est définie comme le fait social par excellence.»²⁹.

L'ÉCONOMIE ET LA THÉORIE ÉCONOMIQUE

L'économie est bien sûr prise en compte dans la pensée d'Uriage, mais avec des degrés d'intensité variables. Les bases théoriques des conceptions économiques développées à l'École furent fixées dès le début avec l'intervention de R. Mossé lors des journées d'études organisées du 29 novembre au 3 décembre 1940³⁰. Par la suite, l'intérêt porté aux questions proprement économiques, bien que s'intensifiant à partir du second trimestre de 1941 pour culminer fin 1942³¹, correspond davantage à un déplacement vers des considérations d'ordre social, au détriment d'un approfondissement tant de la théorie que des prescriptions en matière de politique économique³².

Le grand stage de 1942 (février-août) confirme cette orientation. P. Reuter, un juriste, reprend les thèmes qu'il développe depuis la création de l'École, une critique des trusts pour l'essentiel. H. Beuve-Méry continue dans sa dénonciation d'un monde bourgeois gangrené par l'argent et sa critique générale du capitalisme libéral. Quand il aborde un sujet d'apparence plus technique, en l'occurrence les moyens nécessaires à la réforme de l'entreprise capitaliste, c'est pour appliquer sa vision d'une mystique communautaire. J. Dumazedier et B. Cacères développent pour leur part un discours qui reste profondément ancré dans une approche sociologique, voire politique. Ils s'intéressent aux mondes agricole et ouvrier, à la place et à la nature d'un prolétariat réformé par la révolution sociale. Finalement, le seul économiste à intervenir est J.-M. Jeanneney, mais ses contributions relèvent d'une description statistique visant à dresser le bilan économique et démographique de la France à la veille de la guerre, et de laquelle la théorie est explicitement absente³³.

Si la dimension économique existe, elle reste donc «encastrée» dans une vision totale, sociale, politique et

morale de l'organisation du pays: «Les liens économiques, les liens charnels, les liens spirituels tissent sur triple chaîne la trame des destins des communautés humaines; les fils des destins individuels s'y entrecroisent en une indissoluble solidarité.»³⁴.

Cette économie politique d'Uriage est d'emblée critique. Conformément au projet d'élaboration d'une quatrième voie, on part d'un constat, la crise économique, d'où l'on déduit la non-pertinence des solutions existantes, libérale et marxiste notamment.

La critique du libéralisme est morale en raison des «situations inhumaines» et du déchirement de la nation par la lutte des classes inhérents à ce système³⁵. L'esprit bourgeois qu'il a favorisé est vivement dénoncé: «La bourgeoisie, en effet, au cours des trois siècles d'histoire qui lui ont appartenu, a choisi la sécurité matérielle en renonçant à l'esprit de liberté et d'aventure de ses débuts,

21. *Id.* p. 59-60.

22. B. Comte, *op. cit.* p. 211.

23. E. Mounier (1933), in B. Comte, *op. cit.* p. 213.

24. H. Beuve-Méry, «Pour un homme nouveau dans un monde nouveau», 1944, in M. Bitoun, *op. cit.* p. 142.

25. M. Bitoun, *op. cit.*

26. Comme le reconnaîtront volontiers J. Dumazedier et J.-M. Domenach, M. Bitoun, *op. cit.* p. 146 et 147.

27. «L'habitude bien française de se laisser hypnotiser par l'antithèse individu-État nous a fait oublier de tenir compte d'un tiers aspect: celui des groupes sociaux qui forment la structure de la nation. Cette structure interne, depuis longtemps effondrée, il s'agit de la reconstruire.

La revalorisation de l'homme se fera de pair avec un lent travail de réfection du tissu social, cellule par cellule.», *Vers le style du XX^e siècle*, G. Gadoffre (dir), Seuil, 1945, in M. Bitoun, *op. cit.* p. 141.

28. B. Comte, *op. cit.* p. 479.

29. B. Comte, *op. cit.* p. 116.

30. R. Mossé prononce une conférence intitulée «Problèmes de stratégie économique» qui reprend pour l'essentiel la ligne défendue dans «La défense de la liberté de la personne et l'économie planifiée», *Esprit*, juillet 1936. Nous y reviendrons.

31. B. Comte, *op. cit.* p. 467.

32. B. Comte, *op. cit.* p. 240.

33. J.-M. Jeanneney, «Description statistique de la France et de son économie (1919-1939)», ENCU, collection *Le Chef et les Jeunes*, n° 10.

34. Texte de synthèse, automne 1941, paragraphe VII consacré au «Sens social», in B. Comte, *op. cit.* p. 202.

35. H. Beuve-Méry, 1941, in B. Comte, *op. cit.* p. 242.

en abandonnant successivement la religion, la fécondité et la culture. Culte de l'argent, individualisme qui ignore toute solidarité, utilitarisme, modération devenue pusillanimité... »³⁶. Quant aux trusts dont Reuter s'est fait le spécialiste, ils sont certes condamnés en raison de leur stratégie d'émancipation au regard du pouvoir politique et de leurs méthodes ignorantes de la personne humaine, mais leur logique de planification est à conserver. Ici, le capitalisme libéral apparaît comme une étape nécessaire à l'émergence de la société future : « Il faut achever ce vaste corps qu'ils ont tenté d'élaborer, d'une part ; mais il faut lui donner une âme, d'autre part... En profitant de l'indifférence du libéralisme... les trusts ont organisé, mais d'un point de vue étroitement économique, une société qui dépasse notablement la superficie des États... Lorsque l'on veut retoucher cette organisation dans des fins humaines, on ne peut le faire que dans le cadre des structures politiques existantes, c'est-à-dire des États. Il y a donc concurrence entre les structures politiques et les structures économiques plus vastes. Mais nous croyons quant à nous que la loi d'évolution historique et sociale doit conduire à agrandir les structures politiques à la dimension des trusts et non de rapetisser les trusts à la dimension des États. »³⁷. Reuter plaide alors pour l'amorce d'un processus de fédéralisme politique. Dans son article de 1936, Mossé dénonçait déjà l'individualisme libéral tout autant que le collectivisme autoritaire, mais c'est surtout J. Lacroix qui, à l'ENCU, travaille à la critique du marxisme. Si la pensée d'Uriage est imperméable à la doctrine marxiste c'est, selon Lacroix, «... en raison de la contradiction interne que recèle la volonté de réaliser ici-bas la société réconciliée, c'est-à-dire de faire descendre l'éternité dans le temps de l'histoire et finalement de rendre immanent le transcendant ; d'où l'opposition spirituelle radicale entre le socialisme marxiste et le christianisme. »³⁸.

L'ancrage théorique des conceptions économiques est cependant proche du socialisme, mais du socialisme utopique et non du socialisme scientifique. La référence que revendiquent de nombreux intervenants est Proudhon, dont le père de Lubac ne manque pas de faire l'éloge au cours du grand stage de 1942. Pour Reuter, c'est la pensée économique et sociale de Proudhon qu'il faut unir à la philosophie de l'action de Maurras et au spiritualisme de Péguy³⁹. On note également une référence marquée à des pensées économiques non conformistes comme le planisme de Man, dont les textes figurent en bonne place dans la bibliothèque de l'École, aux côtés de ceux de Keynes, Pirou, Sombart et Perroux⁴⁰. De même, la pensée syndicaliste et le catholicisme social sont-ils présents avec Le Play et H. Guitton.

Il faut insister sur le fait qu'on ne peut situer la pensée économique d'Uriage au sein d'un des paradigmes de la théorie économique tels qu'ils existaient à l'époque et tels qu'ils sont encore. La raison en est qu'elle est fondée sur une philosophie spiritualiste, le personnalisme de Mounier qui, pour prendre les catégories usuelles de la théorie économique, se présente comme la volonté de dépasser l'opposition courante entre individualisme et holisme méthodologiques. Le personnalisme renie le primat de l'individu en lui opposant un primat de la personne telle qu'elle a été définie plus haut : « Dispersion, avarice, voilà les deux marques de l'individualité. La personne est matière de choix, elle est générosité. Elle est donc dans son orientation intime polarisée juste à l'inverse de l'individu. »⁴¹. Le personnalisme renie de même le primat de la totalité en lui opposant la communauté, affirmant qu'il y a la place, «... au-delà d'un individualisme fini et d'un communautaire menaçant » pour « une véritable communauté de personnes »⁴². L'idée est de redonner une épaisseur concrète au tissu social en focalisant sur sa dimension locale et en multipliant les groupes sociaux⁴³.

C'est cette fusion de la personne et de la communauté qui attribue à l'économie un rôle essentiel en ce qu'il débouche sur la valorisation du travail comme catégorie commune. Dans la pensée d'Uriage, le travail, catégorie économique par excellence, occupe une place stratégique car il est aussi la valeur morale dans laquelle pourront s'unir la personne et la communauté, mais une communauté qui n'est pas une fin en soi, précise-t-on à Uriage, de façon à se démarquer nettement du national-socialisme et du communisme⁴⁴. Les bases du programme de réforme économique qui va se dessiner progressivement à Uriage vont dans le sens d'une révolution progressive mais totale⁴⁵. On veut éviter de briser complètement les structures d'un capitalisme en crise et de tomber ainsi dans les travers du matérialisme marxiste. L'objectif est d'adapter ce que l'on peut retenir du capitalisme à la vision communautaire et spirituelle de l'École⁴⁶. Il s'agit de mettre l'économie au service de l'homme et d'établir ainsi les conditions d'une

36. E. Mounier, *Esprit*, 1941, in B. Comte, *op. cit.* p. 238.

37. P. Reuter, in M. Bitoun, *op. cit.* p. 83-84.

38. B. Comte, *op. cit.* p. 186.

39. B. Comte, *op. cit.* p. 443.

40. Perroux a pu inspirer la pensée d'Uriage avec en particulier sa conception de l'entreprise comme communauté de travail. Mais ses rapports avec l'ENCU sont ambigus.

Fin 1941, Perroux est codirecteur de la collection « Bibliothèque du Peuple » aux Puf. Il passe avec l'ENCU un accord pour la publication de textes prononcés à l'École. Mais aucune suite ne sera donnée. B. Comte, *op. cit.* p. 281.

Perroux devait intervenir lors du grand stage de 1942, mais il ne vint pas. B. Comte, *op. cit.* p. 441.

Il n'a donc pas fait de conférence à l'ENCU.

Les cadres de l'École ont pu l'entendre sur le thème du travail, à Vichy, en novembre 1941, lors d'une session de formation complémentaire imposée aux responsables des différentes écoles de cadres. B. Comte, *op. cit.* p. 292.

41. E. Mounier, *op. cit.* p. 59-60. Rappelons en outre que la personne est habitée de fins qui la dépasse, contrairement à l'individu égoïste de la théorie libérale.

42. J. Lacroix, in M. Bitoun, *op. cit.* p. 81.

43. Abbé de Naurois, in M. Bitoun, *op. cit.* p. 82.

44. H. Beuve-Méry, in B. Comte, *op. cit.* p. 196.

45. « L'entreprise capitaliste et le prolétariat », ENCU cycle 12, H. Beuve-Méry, J. Dumazedier, in B. Comte, *op. cit.* p. 477.

46. Voir notamment J. Dumazedier, in M. Bitoun, *op. cit.* p. 82-83.

véritable paix sociale. Deux axes en découlent : la planification et la réforme du travail.

La vision de Beuve-Méry s'inscrit dans la filiation du planisme de H. de Man. Il ne s'agit pas de supprimer définitivement l'économie de marché mais d'en concilier les principes avec la planification. L'économie est ainsi divisée en trois secteurs : un secteur socialisé, un secteur contrôlé, le troisième restant libre⁴⁷. Selon J. Dumazedier (1942), c'est ainsi que le profit et l'initiative seront subordonnés à l'intérêt général et que le salariat laissera la place à un contrat de type associatif⁴⁸. La lutte des classes disparaîtra car l'ouvrier se sentira pleinement intégré à son entreprise, ayant désormais accès aux responsabilités et au savoir dans le cadre d'une participation à sa gestion et d'un partage du profit. La logique générale de l'organisation ainsi définie est explicitement proche du corporatisme, le mot « corporation » est cité⁴⁹, mais on prend soin de le préciser afin d'éviter tout amalgame avec l'idéologie patronale ou la doctrine officielle : c'est ici que prend sens la référence à l'entreprise comme communauté de travail selon Perroux. De plus, en raison de l'interdépendance entre structures économiques, relations de travail et mystique communautaire, la réalisation d'un esprit de communauté sur le lieu de travail garantit la cohésion de la nation tout entière, au-delà de la seule cohésion interne à l'entreprise⁵⁰.

Cependant, les propositions avancées jusque-là souffrent d'être par trop générales. C'est pourquoi il faut revenir à R. Mossé pour trouver une tentative de fonder en théorie la justification et la faisabilité d'un tel programme. On se souvient qu'il était intervenu à Uriage dès la fin de l'année 1940. Or Mossé a écrit dans *Esprit* un article qui cherche à donner à la philosophie personnaliste les moyens théoriques d'une riposte aux critiques émanant soit du libéralisme, soit des totalitarismes.

Pour Mossé, la planification doit tendre vers un but unique, « humain »

et « personnaliste » : « libérer l'homme de l'insécurité économique »⁵¹. Encore faut-il montrer qu'elle est pratiquement possible et, surtout, qu'elle est compatible avec la préservation de la liberté. Pour ce faire, Mossé va préciser la notion de liberté et introduire des éléments de théorie économique relatifs à la monnaie et au système des prix.

L'économie à laquelle pense Mossé est « une économie planifiée sous forme monétaire », qu'il distingue de l'économie autoritaire où les décisions de répartition des biens sont prises centralement, mais dans le cadre d'un partage en nature. En revanche, dans l'économie planifiée sous forme monétaire, l'autorité économique utilise « le paiement et non le commandement »⁵². Mossé s'appuie ici sur une conception de la monnaie directement liée au mode de l'organisation sociale. Si dans l'économie capitaliste libérale, la monnaie est devenue une marchandise comme les autres⁵³, dans une société où tous les acteurs de la production sont à proprement parler des « fonctionnaires »⁵⁴, la monnaie devient « un droit d'un montant déterminé, une créance sur le revenu national, permettant de réclamer jusqu'à concurrence de ce montant n'importe quelle marchandise »⁵⁵.

Concrètement, l'autorité centrale fixera au départ la liste des biens à produire, leur quantité, les types d'emplois nécessaires et leur nombre, de même que des prix fixés en monnaie de telle sorte que l'égalité soit assurée entre l'offre et la demande. Ces prix jouent alors le rôle de signaux canalisant les énergies humaines. On retrouve une logique bien connue des théoriciens de l'économie, mais qui n'est conservée que partiellement car, au-delà des déterminations initiales d'un système de prix d'équilibre par le Plan, l'offre fixée ici de façon définitive ne réagit donc pas aux variations des prix. Autrement dit, il n'y a plus de place que pour les variations de la demande. C'est la tâche du planificateur de modifier la structure des

prix tout au long de la période, pour orienter les demandes vers les produits disponibles, afin qu'en bout de course l'offre soit entièrement écoulee. Ce mécanisme⁵⁶ prévaut sur le marché des biens, sur le marché des capitaux – le taux de l'intérêt étant manipulé centralement de façon à provoquer les variations souhaitées de l'épargne, et aussi sur le marché du travail, la variation des salaires étant complétée par un système de concours visant à faire correspondre les qualifications aux types d'emplois proposés.

Cette organisation, qui apparemment impose à l'individu « ce qu'il doit produire et ce qu'il doit consommer »⁵⁷, a-t-elle pour conséquence de le déposséder de sa souveraineté et, en définitive, de supprimer sa liberté ? Mossé commence par remarquer qu'en régime libéral, la liberté de choix en matière d'emploi est loin d'être la règle. De plus, il signale que si dans le capitalisme naissant du XVIII^e siècle, où les acteurs sont de

47. B. Comte, *op. cit.* p. 196.

48. B. Comte, *op. cit.* p. 479.

49. B. Comte, *op. cit.* p. 196 et 457.

50. Les penseurs d'Uriage trouveront dans la communauté de travail de Boimondau, qui pratique au même moment une expérience d'autogestion, la preuve que leurs thèses sont applicables. Pour les fondateurs de Boimondau, M. Mermoz et H. Barbu, le principe essentiel était en effet «... que la communauté de travail soit l'échelon naturel entre l'individu et la communauté nationale, l'État. », M. Mermoz, *in* M. Bitoun, *op. cit.* p. 121.

51. R. Mossé, *op. cit.* p. 537. C'est en ce sens qu'il dénonce la planification nationale-socialiste, toute orientée vers la guerre, où la collectivité est définie comme race, et où il y a ainsi la volonté affirmée de supprimer la liberté et la personne. Le système soviétique est également dénoncé, quoique de façon plus nuancée.

52. *Id.* p. 545.

53. *Id.* p. 532.

54. Voir plus loin pour la signification précise de ce terme. On s'apercevra alors que pour Mossé, la théorie de la monnaie est directement liée à une conception de la personne humaine et plus précisément à une théorie de la liberté.

55. *Id.* p. 545.

56. Qui n'est autre qu'une procédure de tâtonnement walrassien à deux différences près : les dotations initiales sont décidées par l'autorité centrale et c'est elle qui fait varier les prix. Au jeu spontané, complexe et mécanique du marché libéral, qui revient « à une démission de l'esprit », l'économie planifiée de type monétaire, reposant sur une philosophie finaliste et spiritualiste, oppose « une volonté humaine raisonnée. », *id.* p. 549.

57. *Id.* p. 542.

taille réduite et où les marchés sont géographiquement limités, c'est l'expression libre des désirs des consommateurs qui dicte les choix de production, tel n'est plus le cas car la taille des entreprises et les méthodes qu'elles emploient (la publicité notamment) condamnent le consommateur à acheter des biens dont la décision de production a été prise indépendamment de ses désirs : « Déjà dans le capitalisme, la souveraineté est passée en fait en grande partie aux dirigeants de quelques grandes entreprises. »⁵⁸. Dans l'économie planifiée de type monétaire, les choix de consommation sont certes décidés par l'autorité centrale, mais cette dernière n'étant autre que le gouvernement légal, la souveraineté du consommateur est rétablie par le déplacement de son champ d'action, de la stricte économique vers le politique : «... ce n'est plus par ce bulletin de vote symbolique qu'est l'argent que s'exprimerait l'orientation de la production, mais par un bulletin de vote réel »⁵⁹. Mais c'est surtout en discutant le concept même de liberté que Mossé réfute la critique libérale associant planification à soumission. Dépassant l'opposition classique entre liberté-moyen et liberté-fin, il propose de distinguer deux types de libertés : la « liberté personnelle » et la « liberté fonctionnelle ». Cette dis-

inction renvoie à une double composante de l'être humain : « personne », il est aussi un « organe de la société ». Son statut de personne lui donne des droits, mais en tant qu'organe, elle a des devoirs car une fonction à remplir. Autrement dit, Mossé distingue une liberté politique d'une liberté économique et affirme que la réduction de la seconde est la condition de l'épanouissement de la première : « La fin de l'économie planifiée doit être la liberté de l'homme dans sa vie personnelle, mais dans la préparation de cette fin, l'économie planifiée veut la discipline dans la vie fonctionnelle. »⁶⁰. L'erreur du capitalisme libéral a été de ne pas voir cette distinction et, si sa naissance correspond à une étape importante de l'avènement des libertés⁶¹, il a finalement échoué car « les vertus de la liberté individuelle ont été exagérées à tel point qu'elle a été prise, non pas seulement comme une fin, mais comme un moyen »⁶².

Rappelons toutefois que Mossé n'a fait qu'une intervention à Uriage, au début. Rappelons aussi que la dimension théorique de son propos ne se retrouve pas ensuite⁶³. Il n'empêche que l'ancrage explicitement personnaliste de sa pensée permet d'en faire le théoricien de ce qu'aurait pu être une « économie politique » d'Uriage, où la dimension économique de l'organisation sociale, si importante soit-

elle, n'est en aucun cas déterminante en dernière instance : « L'économie ne peut se résoudre séparément du politique et du spirituel auquel il est intrinsèquement subordonné, et dans l'état normal des choses il n'est qu'un ensemble de basses œuvres à leur service. »⁶⁴. Une économie spiritualiste donc. Quant à la théorie économique : « Avec l'économie planifiée, l'économie politique pourra renoncer à revendiquer parmi les sciences de la matière une place qu'on lui a toujours refusée et reprendre sa place parmi les sciences politiques et morales. »⁶⁵. C'est sans doute ce genre de théorie économique que pratiquaient, à leur insu, les penseurs d'Uriage. Et pour cause, ils n'avaient pas été formés à cette économie scientifique que condamne R. Mossé. ■

58. *Id.* p. 540.

59. *Id.* p. 54. Les campagnes électorales prendront la forme de confrontation de paniers de consommation.

60. *Id.* p. 535.

61. En ce sens, « il contient, dans son impulsion première, une âme de personnalisme. », *id.* p. 532.

62. *Id.* p. 532 et il convient « de reconnaître l'apport permanent et précieux du capitalisme à la civilisation. » *id.* p. 533.

63. Le seul point véritablement commun avec les discours économiques développés à Uriage, semble, outre la critique du capitalisme, le thème du capitalisme comme étape nécessaire, tel qu'on la vu notamment chez Reuter.

64. E. Mounier, *op. cit.* p. 127.

65. R. Mossé, *op. cit.* p. 549.